



# LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS

Suisse... 1 an, Fr. 4.50  
6 mois, » 2.50  
Étranger : 1 an, » 9.-  
6 mois, » 5.-  
payable d'avance.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

ANNONCES

Paraissant le mercredi et le samedi.

Supplément bimensuel gratuit : L'ÉCHO LITTÉRAIRE

Canton, une seule insertion 15 c.; annonces répétées, 10 c. Suisse, 15 c. Étranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES : 80 c. la ligne Pour annonces et réclames ex-cantonaux, s'adr. à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Fribourg, ou à ses succursales.

Prix du numéro : 5 cent.

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION : Rue de Tir 131, BULLE.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

NOUVEAU PÉTÉ : Bulle, dép. 6<sup>00</sup> 10<sup>00</sup> 2<sup>00</sup> 5<sup>00</sup> 8<sup>00</sup> — Bulle, arr. 8<sup>00</sup> 1<sup>00</sup> 4<sup>00</sup> 8<sup>00</sup> 10<sup>00</sup>

BULLE, le 13 mai 1904.

## Les forces hydrauliques EN SUISSE.

L'utilisation des forces hydrauliques prenant un développement sans cesse grandissant pour les besoins de nos diverses industries nationales, une réglementation de ces forces a paru nécessaire au sein des Autorités fédérales.

Le parti radical suisse également s'est occupé de cette importante question et l'a inscrite dans son programme établi en janvier dernier à Berne; le congrès radical a, en effet, émis un postulat demandant que les Chambres fédérales élaborent une loi relative à l'utilisation de nos forces hydrauliques en tenant compte de l'intérêt public et national.

En décembre 1902 déjà, M. le conseiller national Müri et un certain nombre de ses collègues radicaux avaient soumis aux Chambres fédérales une motion visant ce même but. Cette motion était conçue en ces termes :

Considérant :

1° Que les forces hydrauliques prennent une importance sans cesse croissante pour l'économie nationale;

2° Que l'emploi de la force électrique pour la traction des chemins de fer se généralisera probablement de plus en plus;

3° Que l'accaparement, plus ou moins complet, par les entreprises privées, suisses et étrangères, des forces hydrauliques de la Suisse les mieux utilisables constitue un grand danger économique;

Les soussignés invitent le Conseil fédéral à faire rapport sur la question de savoir s'il n'y a pas lieu

de prévoir, par voie législative, les mesures voulues pour sauvegarder l'intérêt public dans l'utilisation des forces hydrauliques.

Suivent les signatures.

Cette motion, qui répond si bien aux préoccupations de tous ceux qui pensent qu'il convient de réserver nos forces motrices pour les besoins de l'industrie nationale, a été discutée en session d'avril dernier par le Conseil national.

A cette occasion M. Muri a présenté l'excellent rapport ci-après :

« La situation actuelle, dit-il, exige l'intervention de la Confédération dans ce domaine. En particulier, il ne doit pas être possible qu'on vende à l'étranger, sans l'autorisation du Conseil fédéral, des forces hydrauliques considérables. L'industrie italienne a cherché à acquérir les forces motrices du lac Ritom et de la vallée de Poschiavo et, présentement, il est question de lui livrer une force de 7000 chevaux, à prendre dans le Tessin, près de Giornico. Est-ce donc au profit de l'étranger que la Confédération dépense chaque année des millions pour la correction de nos cours d'eau et pour le reboisement? Les applications toujours plus nombreuses et variées de l'électricité, particulièrement de la traction électrique, exigeront bientôt la mise en valeur de nos cours d'eau. Ne permettons pas que cette source d'énergie soit gaspillée ou même aliénée à l'étranger. Il y a un intérêt national en jeu. On a calculé que les forces hydrauliques encore disponibles dépassent le double de celles qui sont déjà utilisées. C'est un capital énorme, encore improductif, dont nous devons avoir soin. Nous possédons encore plus de force que n'en absorberait l'introduction de la traction électrique sur tous nos chemins de fer; il s'agit donc de mettre cette richesse en sûreté en la soustrayant à la spéculation qui presque toujours exploite à son profit exclusif des forces motrices puisées dans le domaine public. Notre motion veut sauvegarder l'avenir sans porter atteinte aux droits des cantons. Nous ne demandons pas la na-

tionalisation des forces hydrauliques, parce que cette solution idéale est impraticable. Nous réclamons seulement l'élaboration d'une loi fédérale qui, tout en respectant les droits des cantons, réglemente l'utilisation des forces hydrauliques et sauvegarde l'intérêt général.

En ce qui concerne les droits acquis et les concessions accordées par les cantons, cette loi devra autoriser l'expropriation d'usines qui constitueraient un obstacle à l'exploitation rationnelle des cours d'eau. Elle devra autoriser aussi la réglementation et au besoin la restriction des concessions existantes. En ce qui concerne les forces non encore utilisées, la loi à élaborer aura le programme suivant :

1. Attribution à la Confédération d'un droit de préférence pour obtenir des concessions cantonales.
2. Réglementation des concessions, notamment en ce qui concerne la durée du rachat, la redevance, l'amortissement du capital.
3. Fixation des délais dans lesquels une concession doit être utilisée sous peine de déchéance.
4. Institution d'un contrôle financier en vue du rachat des concessions.
5. Réglementation des tarifs.
6. Faculté d'expropriation en faveur d'entreprises poursuivant une exploitation plus rationnelle.
7. Interdiction de l'expropriation des forces hydrauliques, ou du moins obligation d'obtenir à cet effet une autorisation administrative, laquelle ne pourrait être que temporaire.
8. Contrôle des installations.
9. Règlement des raccordements des réseaux électriques.
10. Prohibition de toute exploitation non rationnelle, ou propre à gêner l'utilisation de la chute d'un cours d'eau.
11. Police des cours d'eau (pêche, navigation, etc.).
12. Réglementation des forces hydrauliques par la Confédération.

La Suisse ne sera pas le premier pays qui légitimera sur cette matière. Il n'y a plus de temps à perdre. La loi que nous demandons ne menace point le développement légitime de l'industrie. Elle sera assise sur le principe de droit incontestable déjà proclamé par le *corpus juris*, qui reconnaît à l'Etat le droit de régler l'usage des cours d'eau.

L'examen de la motion Müri a été renvoyé au

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 21

## Diane la Pâle

Par Jules MARY

- N'y a-t-il pas une preuve de mon crime ?
- Laquelle ?
- Le cadavre auprès duquel je vous ai amené ?
- Cela ne suffit pas. Il faut autre chose.
- Quoi donc ?
- La certitude. Aucune condamnation ne peut intervenir s'il y a doute sur la culpabilité de l'accusé.
- Est-il donc des exemples où un aven comme le mien ait été reconnu faux ?
- Il en est de nombreux que je pourrais vous citer. Les annales de la jurisprudence en sont pleines. Et il a été jugé, ne l'oubliez pas, Bernard, il a été jugé qu'« aucune condamnation ne peut être prononcée pour des faits dont il n'y a d'autres preuves que l'aven du prévenu ».
- Pourtant, monsieur, vous êtes magistrat, chargé de défendre la société contre ceux qui sont un danger pour

elle. Votre devoir est de ne pas repousser, ainsi que vous le faites, la confession que je vous apporte.

— Je ne la repousse pas. Le Code d'instruction criminelle qui traite, dans les articles 154, 189 et 241, de la manière de constater les crimes, les délits et les contraventions, ne fait aucune mention de l'aven. Aussi est-il difficile de réduire en un corps de doctrine les principes juridiques appliqués en la matière lorsque l'on considère l'aven au point de vue de sa force probante. Faut-il dire, comme vous le pensez, Bernard, que la simple confession de l'accusé exige sa condamnation, quelle que soit la peine qui doit s'en suivre? Evidemment non. Doit-on, au contraire, — ce que vous me reprochez — ne tenir aucun cas de l'aven? Pas davantage. Mon premier devoir est de connaître la vérité et ce n'est pas dans ces extrêmes que je la trouverai. L'aven n'est pas toujours obligatoire pour le juge et le juge ne doit pas toujours refuser toute créance à l'aven...

— Et si mon aven concorde avec les preuves relevées par la procédure ?

— Oh! alors, plus d'hésitation! Mais vous semblez mettre toute votre intelligence et toute votre présence d'esprit à éloigner ces preuves... Vous vous dérobez... Vous vous fermez dans un silence dont rien ne peut vous faire sortir lorsque j'aborde certaines demandes qui ont trait à vos antécédents, à votre individualité, aux motifs de ce meurtre... Vous voulez être condamné, puni,

et vous vous refusez les moyens de préparer cette condamnation, de la rendre possible, certaine peut-être. Vous agissez sans aucune logique et je suis bien obligé de croire qu'ayant cédé, en vous livrant, à un accès de douleur et de repentir, vous ne songez plus, en ce moment, qu'à vous tirer de mes mains.

— Non, non, cela n'est pas. Je vous le jure.

— Alors, parlez. Qui êtes-vous? D'où venez-vous?

L'homme baissa la tête et se tut.

— Je vous tiens aujourd'hui ce langage pour la première et pour la dernière fois, dit M. de Montaignon avec bonté. Tout à l'heure, ce sera fini et je ne vous considérerai plus que comme un prévenu pareil à tous les autres, essayant, comme la plupart d'entre eux, d'échapper au juste châtement de leurs crimes en cachant leur personnalité, jusqu'au jour où la justice, patiente, leur jette à la face un passé de hontes. Je ne veux pas, aujourd'hui, vous interroger plus longtemps. Vous allez retourner dans votre cellule et vous y réfléchirez sur tout ce que je viens de vous dire. En vous montrant que vous échapperez au châtement si vous vous taisez, j'ai mal fait peut-être, car il se peut que vous persistiez à vous taire, ainsi que tout à l'heure je vous le disais, dans le seul but de reconquérir votre liberté. Cependant je me trompe rarement. Je vous ai vu pleurer, sangloter. Les vrais assassins ne pleurent pas. Votre repentir est sincère, j'y crois encore, j'y croirai jusqu'à demain. Allez!

ÉTRANGER  
La guerre.

*L'évacuation de Niou-Chouang.* — On mande de Tokio au *Daily Chronicle* que les Russes se retirent de Niou-Chouang (Ying-Tseou) sur Liao-Yang.

Deux trains partis samedi de Niou-Chouang sur Port-Arthur ont dû rebrousser chemin, les Japonais ayant ouvert le feu contre eux. Une dame a été blessée.

Les Japonais ont détruit trois ponts de chemin de fer entre Niou-Chouang et Port-Arthur.

CANTON DE FRIBOURG

**Conseil d'Etat.** — Le Conseil a nommé : M. Hauser, Edwin, au grade de lieutenant d'artillerie de position ; L. Seever, Félix, de Plasselb, instituteur à Guin.

— Il confirme M. Jacky, Théodore, en qualité de maître de musique à l'Ecole secondaire de Morat.

**Vol.** — Mardi soir, à Wunnenwil, un nommé Abraham Bienz, qui rentrait de Berne, porteur d'une somme de 14.000 fr. en billets de banque et en titres, a été attaqué et dépoillé de sa sacoche contenant les valeurs. On n'a aucun indice sur les coupables.

**Examens d'apprentis.** — Dimanche, 8 mai, a eu lieu la distribution des diplômes aux apprentis examinés dans les journées du 25 au 27 avril dernier.

La cérémonie de la distribution des diplômes, a été rehaussée par la présence de M. le conseiller d'Etat A. Bossey, directeur de l'Intérieur. La salle de la Grenette était comble. Dans un long rapport très documenté, M. L. Genoud, directeur du Musée industriel et président de la Société suisse des Arts et Métiers, a condensé toutes les observations et tous les desiderata de Messieurs les experts. Il résulte de son exposé que, si d'un côté on peut constater des progrès réjouissants dans toutes les branches de l'industrie, il n'en est pas moins vrai qu'il existe encore certaines lacunes dont la disparition serait très désirable. Ainsi, il y a des patrons qui ne sont pas à la hauteur de leur mission et d'autres qui sont plutôt portés à considérer l'apprenti comme un domestique, une espèce de « bonne à tout faire » que comme des élèves auxquels ils doivent enseigner un art ou un métier. La Commission des apprentis devra prendre les mesures nécessaires pour procurer un bon placement des apprentis et assurer leur éducation professionnelle.

Après quelques paroles de remerciements adressés aux apprentis pour leur bonne conduite et leur

» cils, les sourcils et la moustache ; vêtu d'une redingote » marron foncé, d'un gilet et d'un pantalon de même » étoffe ; coiffé d'un chapeau de feutre de couleur foncée, » A en la jambe cassée dans son enfance, avec complica- » tions graves, et a dû boiter longtemps, avant de se re- » mettre tout à fait. — Au résumé, l'allure d'un officier, » l'aspect sympathique, le type d'un homme né dans le » Midi, mais sans aucun accent. Age : 26 ans. »

Il était venu à l'esprit de M. de Montaiglon que le jeune homme était peut-être officier.

Officier démissionnaire ou déserteur ? De là, sans doute, si le juge ne se trompait pas, l'énergie farouche avec laquelle Bernard cachait son nom et son passé.

Des recherches étaient faites dans l'armée ; la photographie parcourait les régiments.

Mais jusqu'à présent cela n'avait donné aucun résultat. An ministère de la guerre on n'avait signalé aucun cas de désertion. Les désertions d'officiers sont si rares qu'il est permis de dire qu'il n'y en a jamais. Si une désertion s'était produite, l'armée en eût été troublée, et la nouvelle en eût retenti jusqu'au plus profond des entrailles du pays.

Rien de tout cela ne s'était passé. Du moins, rien n'était encore connu.

(A suivre.)

Conseil fédéral qui s'en occupe sérieusement. Il a fait procéder à une enquête sur la région des eaux. Cette enquête poursuit trois buts : la détermination des bassins fluviaux, le calcul des chutes et enfin le jaugeage des cours d'eau. En outre, le Département fédéral des chemins de fer suit, en collaboration avec le comité des essais de traction électrique, l'étude du problème de la substitution de l'électricité à la vapeur.

C'est là un acheminement vers une ère nouvelle d'économie ; la « houille blanche » dont notre pays est si richement pourvu va bientôt remplacer la houille noire que nous tirons à grands frais de l'étranger.

CONFÉDÉRATION SUISSE

*Exposition de St.-Louis.* — Une demande de crédit supplémentaire de 10,000 fr. est adressée à l'Assemblée fédérale en vue d'envoyer deux professeurs de l'Ecole polytechnique à l'Exposition universelle de cette année, à St.-Louis (Missouri, Etats Unis d'Amérique).

Pour le cas où le crédit serait accordé, le Conseil fédéral déléguerait à l'Exposition de St.-Louis MM. les professeurs Ferdinand Weber et François-Louis Schüle.

**Vaud.** — *Ouvriers tamponnés.* — Vendredi matin, en gare de Renens, cinq ouvriers occupés à la pose d'une voie de garage, traversaient les voies en portant des rails. Au même moment, arrivait un wagon de marchandises vide. Une guérite les empêchait de le voir, ce wagon atteignit trois des hommes. L'un, Eugène Merminod, sur le corps duquel il passa, fut tué du coup. Le second, nommé Noverraz, domicilié à Bussigny, a eu le bout du pied coupé. Enfin, le troisième, Duvoisin, s'en tire avec des contusions à la tête.

Les deux autres ouvriers n'ont pas été atteints. Eugène Merminod, le défunt, laisse femme et enfants. Né en 1875, c'était un très brave homme. Avant d'entrer aux chemins de fer, il travaillait chez M. Rod, entrepreneur à Renens, où son frère est contre-maître.

L'accident est survenu en face de la poterie Jaccard. Les blessés furent transportés aussitôt à la gare. Ils ont reçu là les premiers soins

— *Le vignoble de Lavaux ravagé.* — On mande de Chexbres :

Les espérances que faisait naître la belle végétation des vignes de Lavaux disparaissent en présence des ravages causés, ces derniers jours, par la pyrale ou ver de la vigne. De nombreux parchets sont infestés et présentent un aspect désolant. Des terrasses entières n'ont plus que des bourgeons dépoillés de feuilles et de raisin. Le fléau menace de prendre les proportions d'un désastre.

Le juge souss. Les gendarmes entrèrent et Bernard partit.

VIII

L'enquête commence.

Bien que les interrogatoires que M. de Montaiglon avait fait subir à Bernard n'eussent porté que sur des généralités, cependant le juge s'occupait activement de réunir autour de cette affaire les renseignements et les indices possibles.

Il avait commencé par faire photographier le détenu, avait fait tirer la photographie à de nombreux exemplaires et avait envoyé ceux-ci un peu partout, à Paris, dans les grandes villes, de manière que les journaux illustrés pussent la reproduire, éparpillant ainsi dans tous les coins de la France et même du monde entier les traits énergiques et distingués, l'allure à la fois fière et douce de ce jeune homme dont le mystérieux crime occupait depuis quelques jours l'opinion publique.

Les journaux, presque tous, à de très rares exceptions près, tant cette affaire était passionnante, avaient publié le signalement de Bernard envoyé par M. de Montaiglon à la préfecture de police de Paris :

« Taille, 1 mètre 76 centimètres ; bien pris, plutôt maigre, les épaules larges, les mains et les pieds petits ; les yeux très noirs, les cheveux très noirs, ainsi que les

application au travail, pendant la période des examens, la distribution des diplômes commença. Il fut délivrer environ 50 diplômes de 1<sup>re</sup> classe, 110 de II<sup>e</sup>, et 15 de III<sup>e</sup> ; une dizaine d'apprentis ont échoué et un nombre égal n'a pas osé affronter les épreuves.

A midi et demi, un banquet très bien servi réunissait à l'Atruche la Commission cantonale des Arts et Métiers, les experts des derniers examens et quelques amis.

**Abelles.** — La statistique fédérale établit que notre canton occupe le 7<sup>me</sup> rang entre les 25 Etats confédérés pour le nombre de propriétaires de ruchers d'abeilles, avec un effectif de 4,79 pour 100 quant aux ruches d'abeilles en activité. Nous avons 11621 ruches, appartenant à 2614 propriétaires.

**Assurance du bétail bovin.** — En 1903, l'assurance obligatoire du bétail bovin a fonctionné dans 145 cercles, comptant 49.333 pièces de bétail assurées et l'assurance libre dans 14 cercles, avec un effectif de 7073 pièces de bétail, ce qui donne un total de 159 cercles et 56.403 pièces de bétail pour lesquelles l'Etat a dû payer une subvention.

Les résultats de l'assurance dans les cercles obligatoires et dans les cercles libres sont les suivants :

**1<sup>o</sup> Cercles obligatoires.** — Animaux perdus 1063 ; produit des dépouilles fr. 227.150,87 ; indemnités allouées fr. 77.569,84 ; primes des assurés 41 mille 626 fr. 75 ; frais d'administration fr. 16.840,09 ; subvention fr. 73.999,50.

**2<sup>o</sup> Cercles libres.** — Animaux perdus 43 ; produit des dépouilles fr. 7502,02 ; indemnités allouées fr. 5203,98 ; primes des assurés 4036 francs 84 centimes ; frais d'administration fr. 575 ; subvention fr. 4951,10.

Il résulte de ces chiffres que dans les 159 cercles qui ont fonctionné durant l'année 1903, le montant des dépenses (indemnités aux assurés et frais d'administration) s'est élevé à fr. 100.188,91 tandis qu'ils ont encaissé en subventions et primes (contributions des assurés) la somme de 124 mille 614 fr. 19, d'où un bénéfice de 24 425 fr. 28 qui a pu être affecté au *fonds de réserve*. Ce résultat a été obtenu avec une contribution moyenne de 27 centimes par 100 fr. de valeur assurée. Au 31 décembre 1903, 134 cercles ont un fonds de réserve fr. 55.974 ; par contre 25 cercles ont un déficit de fr. 9391,10. Dans ce chiffre de 55.974 fr. n'est pas comprise la subvention de 1903 par fr. 78.950,60 qui ne figurera que dans les comptes de 1904.

Ainsi au 1<sup>er</sup> janvier 1904, la fortune des 159 cercles d'assurance se chiffre donc par la jolie somme de fr. 125.533,50. — Ce résultat est des plus satisfaisants si l'on tient compte du fait que l'assurance ne fonctionne que depuis 4 ans.

Pendant l'année 1903, les deux tiers des cercles d'assurance ont pu boucler leurs comptes avec le produit de la subvention seulement.

GRUYÈRE

**Foire.** — Bien que contrariée par une pluie froide, persistante, notre foire de mai a été importante. C'était, du reste, la traditionnelle foire des « petits paniers » où campagnards et campagnardes viennent en foule faire leurs achats avant le départ pour la montagne ou l'époque des travaux qui les retiendront aux champs. C'est surtout la foire de la jeunesse.

Les marchands de bétail, aussi, étaient nombreux. Ils ont pu faire leur choix parmi la riche collection de belles bêtes qui garnissait la place. Il a été amené 283 têtes de gros bétail, 208 porcs, 170 veaux et moutons. La gare a expédié 28 wagons avec 121 têtes.

Les prix se maintiennent élevés. Cela tient surtout à ce que notre bétail est de plus en plus re-

chercher par l'étranger. Cette foire a été la plus belle que nous ayons encore un convoi en France.

**Voyageurs de nuit.** — La Société de la Soie et du Commerce est d'avis de convoier une quinzaine de membres. Le Comité a été nommé le 12 courant. M. H. B. a été désigné comme président.

**Deuil.** — D'ici à quelques jours, faites mardi, 10 courant, la population entière des usines Caillet, toute la contrée ont tenu à rendre un témoignage d'estime à la place de l'Hôtel de la ville, le président du Conseil municipal en termes émus, ble de ce jour.

M. Grossenbacher a rendu un hommage à la mémoire de M. Damierre, pasteur de la paroisse de Broc, qui avait gagné le premier prix au concours de la corbillard, couronnes, suivi par M. Damierre, et d'amis, a été accueillie par une foule nombreuse.

**Société des Femmes.** — Dimanche, 15 courant, exercices ordinaires, cette année, concours de séries. Le concours comprend 10 séries (et non debout comme d'habitude) aux sociétés de dames, sur cibles à 100, 200, 300, 400, 500, 600, 700, 800, 900, 1000, 1100, 1200, 1300, 1400, 1500, 1600, 1700, 1800, 1900, 2000, 2100, 2200, 2300, 2400, 2500, 2600, 2700, 2800, 2900, 3000, 3100, 3200, 3300, 3400, 3500, 3600, 3700, 3800, 3900, 4000, 4100, 4200, 4300, 4400, 4500, 4600, 4700, 4800, 4900, 5000, 5100, 5200, 5300, 5400, 5500, 5600, 5700, 5800, 5900, 6000, 6100, 6200, 6300, 6400, 6500, 6600, 6700, 6800, 6900, 7000, 7100, 7200, 7300, 7400, 7500, 7600, 7700, 7800, 7900, 8000, 8100, 8200, 8300, 8400, 8500, 8600, 8700, 8800, 8900, 9000, 9100, 9200, 9300, 9400, 9500, 9600, 9700, 9800, 9900, 10000.

Le genre de concours est très apprécié par les tireurs et contributeurs.

**ÉTAT CIVIL.** — M. Lévy, René-Moïse, (Alsace). — Genillon.

Madame Marguerite MANN et ses enfants, Fribourg ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Monsieur Firmin GEORGE, leur bien aimé, décédé à leur affection, l'âge de 35 ans, et pénétrés de la douleur des secours de la mort. L'enterrement aura lieu le 15 mai, à 11 heures, à l'après-midi.

R. Cet avis tient lieu de faire part.

**Attention.** Le soussigné avertit la ville et de la campagne de confection d'articles et d'outils de fer au lieu dit Morton. 517]

**On demande.** un apprenti-sellier réassujetti. — B. S'adresser à Emile Sier, Romont.

ant la période des examens commença. Il mes de 1<sup>re</sup> classe. 110 izaine d'apprentis ont pas osé affronter les et très bien servi réu- mission cantonale des des derniers examens

tique fédérale établit 7<sup>me</sup> rang entre les 25 mbre de propriétaires n effectif de 4,79 pour les en activité. Nous nant à 2614 proprié-

bovin. — En 1903, bétail bovin a fonc- mptant 49.333 pièces nce libre dans 14 cer- 3 pièces de bétail, ce rcles et 56.403 pièces Etat a dû payer une

ance dans les cercles es libres sont les sui-

animaux perdus 1063 ; 7.150,87 ; indemnités es des assurés 41 mille ration fr. 16.840,09 ;

maux perdus 43 ; pro- 2,02 ; indemnités al- es assurés 4036 francs- stration fr. 575 ; sub-

que dans les 159 cer- rant l'année 1903, in- nités aux assurés et élevé à fr. 100.188,91

subventions et primes a somme de 124 mille de 24 425 fr. 28 qui e réserve. Ce résultat a

ution moyenne de 27 ur assurée. Au 31 dé- t un fonds de réserve rcles ont un déficit de de 55.974 fr. n'est pas 903 par fr. 78.950,60

comptes de 1904. t, la fortune des 159 re donc par la jolie — Ce résultat est des at compte du fait que e depuis 4 ans.

deux tiers des cercles leurs comptes avec le alement.

trariée par une pluie foire de mai a été im- la traditionnelle foire mpagnards et campa- aire leurs achats avant ou l'époque des tra- champs. C'est surtout

aussi, étaient nom- choix parmi la riche qui garnissait la place. gros bétail, 208 porcs, gare a expédié 28 va-

élevés. Cela tient sur- est de plus en plus re-

chercher par l'étranger. Notre contrée est sans cesse parcourue par des marchands qui choisissent les plus beaux sujets et payent cher. Dernièrement encore un convoi partait à destination de la France.

**Voyageurs de commerce.** — La Section de Bulle de la Société suisse des voyageurs de commerce est définitivement constituée. Une quinzaine de membres en font actuellement partie. Le Comité a été nommé en assemblée de jeudi, 12 courant. M. Henri Decroux, négociant, a été désigné comme président.

**Deuil.** — D'imposantes funérailles ont été faites mardi, 10 mai, à M. Jules Bellet. La population entière de Broc, le nombreux personnel des usines Cailler, de nombreuses délégations de toute la contrée ont tenu de rendre au défunt un témoignage d'estime et de regrets sincères. Sur la place de l'Hôtel-de-Ville, à Broc, M. Gretener, président du Conseil d'administration, a exprimé, en termes émus, la perte douloureuse, irréparable de ce jour.

M. Grossenbacher, au nom des ouvriers, a rendu hommage à la mémoire du défunt.

M. Demierre, Prieur, a manifesté les regrets de la paroisse de Broc pour l'homme affable, bon, qui avait gagné tous les cœurs.

Le corbillard, couvert de fleurs, entouré de couronnes, suivi par douze voitures de parents et d'amis, a été accompagné en gare de Bulle par une foule nombreuse et recueillie.

**Société des carabinières de Bulle.**

— Dimanche, 15 mai, la Société commencera ses exercices ordinaires de tir. Une innovation a été apportée, cette année, pour varier ces exercices : le concours de séries. Chaque série, une seule par tireur, comprend 100 coups à tirer : 50, à genou (et non debout comme l'indique par erreur la circulaire aux sociétaires), 25, debout et 25, couché, sur cibles à cartons de 30 cm. pour carabines et 36 cm. pour fusils.

Ce genre de concours sera très apprécié par les tireurs et contribuera à répandre le goût du tir.

ÉTAT CIVIL DE BULLE

Mois d'avril 1904.

Naissances :

Lévy, René-Moïse, fils de Samuel, négociant, de Bishelm, (Alsace). — Genilloud, N. N. (sexe féminin), fils de Casi-

mir, maréchal, de Bulle. — Hædener, Emma-Océile-Léonie, fille d'Olivier, bonlanger, de Egerkingen (Soleure). — Muller, Hedwige Marie-Thérèse, fille de Sylvain, bonlanger, de Baar (Zoug). — Desplan, Cécile, fille de Jean, négt., de Riaz et Progens. — Thomet, Sophie-Juliette, fille de Julien, voiturier, de La Roche, Pont-la-Ville et Avry-sur-Matran. — Tendon, Alice Pauline fille de François, agriculteur, de Pont (Veveysse). — Andrey, Henri-Louis-Maximilien, fils de Louis, employé de bureau, de Hanteville et Cernist. — Brulhardt, Gabrielle, fille de Philippe, employé de chemin de fer, de St-Antoine. — Decroux, Jules-Charles-Félix, fils de Henri, négt., de Bulle. — Pittet, Charles-Joseph, fils de Joseph, agriculteur, du Crêt. — Total des naissances : 11.

Décès :

Genilloud, N. N. (sexe féminin), fille de Casimir, morte. — Remy, Madeleine-Antoinette, dite Marie, femme d'Auguste, de Charmey, 50 ans. — Total des décès : 2

Mariages :

Blanc, Auguste, fils de Charles, liquoriste, de Bulle, Fribourg et Corbières, et Castella, Marie-Louise, fille de Léon, de Gruyères et Fribourg. — Mivelaz, Paul, fils de Gaspard, tapissier, de Fribourg, et Pasquier, Elisa, fille de feu Albert, blanchisseuse, de Bulle. — De Lostalot de Bachvve, René, fils de Jacques-Alfred, ingénieur-chimiste, de Paris, et Bisig, Emma, fille de Barthélemy, docteur en médecine, d'Attinghausen (Uri). — Zinder, Jean, fils de Jean, cocher, de Burg (Lac), et Rime Albertine, fille de feu Célestin, cuisinière, de Charmey.

UN RESTAURATEUR MOURANT DE FAIM.

Il existe parfois, dans les affaires humaines, une sorte de contradiction étrange, un manque d'harmonie, souvent même un antagonisme réel d'idées ou d'incidents qui seraient vraiment risibles s'ils n'étaient suivis de conséquences sérieuses.

Ainsi, nous connaissons tous la vieille histoire du cordonnier dont la famille nombreuse allait toujours pieds nus ; nous connaissons tous également le proverbe, aussi vieux que la loi mosaïque : « Médecin, guéris-toi toi-même ! » ; nous avons aussi entendu parler du chercheur d'or qui, après avoir exploré les montagnes de la Californie à la recherche d'une mine d'or qu'il pût appeler sa propriété, fut trouvé un jour mort de faim et de fatigue dans la fosse même qu'il avait creusée en tout dernier lieu et qui, après qu'il fut enterré, devint l'une des mines les plus riches qui aient jamais été découvertes dans ce pays de l'or.

Maintenant que vous avez l'esprit porté vers ces bizarreries de l'existence, veuillez lire ce qui suit : M. A. Guinaud est le propriétaire du Buffet de la Gare de St-Imier. C'est donc lui qui doit fournir aux voyageurs fatigués les aliments, les friandises et les boissons dont ils ont besoin.

Lisons maintenant ce que notre restaurateur dit de lui-même, de son apparence et de l'état de sa santé à une époque toute récente et de ce qu'il lui

arriva d'heureux. Son récit est contenu dans une lettre datée du 20 juillet 1903 : — « Depuis plusieurs mois je souffrais d'un malaise général, dû à une digestion difficile et à des maux d'estomac. Je n'avais plus d'appétit et ne digérais les aliments que très difficilement. Je souffrais aussi d'une constipation des plus tenaces. Je ne savais que faire pour me débarrasser de ce triste malaise lorsqu'un jour je lus dans un journal qu'une personne, souffrant des mêmes symptômes que moi, s'en était guérie rapidement au moyen de la Tisane américaine des Shakers, un remède introduit dans ce pays par M. Oscar Fanyau, pharmacien à Lille (France), et vendu par tous les bons pharmaciens, à Frs. 4,50 le flacon. Je me hâtai de suivre l'exemple de cette personne et bien m'en prit, car, immédiatement après le deuxième flacon, tous mes maux avaient disparu. C'est donc avec plaisir que je vous autorise à publier ma lettre. »

M. Guinaud est actuellement en bonne santé et il le doit, en grande partie, au fait d'avoir lu un journal, mais il était assez étrange qu'un restaurateur fût dépourvu d'appétit, c'est-à-dire incapable de digérer les aliments qui étaient, sous un double rapport, ses moyens d'existence.

Impuretés de la peau, dartres

feux, boutons, glandes, disparaissent avec une cure du dépuratif Golliez ou Sirop au brou de noix ferrugineux. Agréable au goût, plus actif et plus digeste que l'huile de foie de morue. Seul véritable avec la marque des « 2 palmiers ». — En vente dans toutes les pharmacies.

Dépôt général : Pharmacie GOLLIEZ, Morat.

Personne ne se repentira

de faire un essai du Vin de raisins secs tant renommé de OSCARD ROGGEN, à MORAT, d'autant plus qu'il se vend au bas prix de Fr. 23. — les 100 litres franco toute gare suisse. Echantillons gratuits et franco.

**HORS CONCOURS**  
MEMBRE DU JURY, PARIS, 1900  
**ALCOOL**  
DE  
**MENTHE RICQLES**  
de  
(Le seul Alcool de Menthe véritable)  
**CALME la SOIF et ASSAINIT l'EAU**  
Dissipe les MAUX de CŒUR, de TÊTE, d'ESTOMAC  
les INDIGESTIONS, la DYSENTERIE, la CHOLÉRIE  
EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE  
PRÉSERVATIF contre les EPIDÉMIES  
Exiger le Nom DE RICQLES

Prère d'adresser les annonces cantonales directement au bureau du journal.

AU PROGRÈS

BULLE & BROC

CONFECTIONS pour hommes, dames, enfants. — ROBES. NOUVEAUTÉS

GRAND RAYON DE CHAUSSURES

Richelien à lacets depuis 7 fr. ; souliers pour enfants depuis 2 fr. 50 ; bottines à lacet pour hommes depuis 8 fr. 50 ; souliers de travail depuis 7 fr. ; pantoufles depuis 1 fr. 20 ; bottines à lacet pour dames depuis 7 fr. 75. Envoi contre remboursement franco. En cas de non convenance on peut changer.

Grand choix de chapeaux paille et feutre. Parapluies. Draperie en tous genres.

515] (H238B)

M. PICARD

**L'AROME**  
des potages  
  
**MAGGI**  
est unique  
en son genre.

**MEUBLES**  
Le soussigné tient toujours à la disposition de l'honorable public un beau choix de meubles en tous genres et à des prix très réduits. Travail garanti.  
**G. Freiburghaus**  
ébéniste  
Café des Chemins de fer  
BULLE

**Atelier de ferblanterie**  
**J. REGIS, Bulle**  
a l'avantage d'aviser son honorable clientèle qu'il a transféré son atelier de ferblanterie et de couvertures dans le nouveau bâtiment de M. Gillard, entrepreneur.  
Se recommande.  
(H242B) 508

**On demande**  
de suite 2 bons charpentiers.  
S'adresser à M. GIPPA, entrepreneur, à Bulle.  
(H232B) 493

Des charpentiers

sont demandés chez H. Ponnaz, à Chéseaux près Lausanne. [516] Travail assuré et bonne rétribution. [57]

UNION OUVRIÈRE

DE LA GRUYÈRE  
Bulle.

ASSEMBLÉE est convoquée sur le dimanche 22 courant, à 2 heures fixes. — Les candidats sont priés d'y assister. TRACTANDA

Réception de candidats. — Communication du comité. — Propositions individuelles. 518] LE COMITÉ

A louer :

un appartement, rue de Vevey. S'adresser à Jules PASQUIER, ferblantier, Bulle. [513]

A vendre :

une jolie poussette en bon état. S'adresser au bureau du journal.

Atelier de maréchalerie.

SAUDAN François à Bulle, a l'avantage d'aviser son honorable clientèle de la ville et de la campagne, qu'en suite d'expropriation de son bâtiment par la Compagnie des chemins de fer électriques de la Gruyère, il a transféré son atelier de maréchalerie à côté de la Maison de M. Gillard, entrepreneur, rue de Vevey, chemin des abâttoirs. [52]

†  
Madame Marguerite GÛETSCHMANN et ses enfants à Bulle et Fribourg ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Monsieur  
**Firmin GÛETSCHMANN**  
leur bien aimé fils et frère, enlevé à leur affection le 12 mai 1904, à l'âge de 35 ans, après une longue et pénible maladie, muni de tous les secours de la religion.  
L'enterrement aura lieu dimanche 15 mai, à 2 1/2 heures de l'après-midi [519]  
R. I. P.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

**Attention!**  
Le soussigné avise l'honorable public de la ville et de la campagne que son atelier de confection d'articles de laiterie et d'outils de fanage est transféré au lieu dit LA COMBAZ, à Morton.  
Gratien Grandjean.  
boisselier.  
**On demande**  
un apprenti-sellier-tapissier ou un récaujetti. — Bons soins assurés. S'adresser à Emile BLANC, sellier-tapissier, Romont. [481]

Contre l'Anémie,  
Faiblesse et  
Manque d'appétit

essayez le véritable  
**COGNAC FERRUGINEUX GOLLIEZ**  
(Marque des 2 palmiers).  
30 ANS DE SUCCÈS. 10 diplômes et 22 médailles.  
En vente dans toutes les pharmacies en flacons de fr. 2.50 et 5.

**CREDIT GRUYERIE**

L'établissement reçoit actuellement les dépôts d'espèces aux conditions suivantes : en compte-courant ou en compte d'épargne au 3 1/4 3 1/2, 3,61 ou au 3 3/4 0/0;  
A terme fixe, au 3 3/4 ou 4 0/0.  
BULLE, le 17 mars 1904. (H153B)314  
LA DIRECTION.

Lavage chimique et teinturerie.

Mangold et Röthlisberg, Successeurs de  
**C. A. GEIPEL, BALE**  
DÉPOT chez Mlle **Fanny PEYRAUD**, Confections, Bulle.  
Spécialité : Lavage chimique et teinture de vêtements de dames, de messieurs et d'enfants, toilettes de bal, costumes de carnaval, uniformes, couvertures de lits, rideaux, étoffes de meubles, tapis, plumes d'antruches, gants, souliers de bal, ombrelles, pelleteries, dentelles, velours et peluche, etc. [833]

Grande salle de l'Hôtel-de-Ville, Broc.  
Après-midi des 2 1/2 h. Bureau } 7 1/2 h. Soir des  
22 mai } 3 h. Rideau } 8 h. 15, 22 mai  
**REPRESENTATION**  
donnée par **La LYRE, Société de musique de Broc.**  
**Médéric, le bandit des Pyrénées.**  
drame en trois actes (18 exécutants).  
Voir détail au programme. — Réservées : 1 fr. 50; Premières : 1 fr.; Secondes : 60 cent.  
Cartes à l'avance à l'Hôtel de Ville de Broc. [430]

**Vins Rouges & Blancs**  
garantis naturels.  
Par 100 litres depuis fr. 32  
Par grandes quantités meilleur marché.

Chaque client peut déguster mes vins gratuitement dans mes caves.  
Envoi franco sur demande des prix-courants et échantillons.  
Fûts et bonbonnes de toutes les grandeurs à la disposition des clients.  
Ne faisant pas voyager, le soussigné prie les clients de s'adresser directement à lui et se recommande.

**Francisco Ribes**, vins en gros, Bulle  
propriétaire de vignes à San-Jaume,  
Province de Barcelone, Espagne. [394]

**Compagnie du chemin de fer**  
**BULLE-ROMONT**

A partir du 1<sup>er</sup> mai courant, il est délivré, en service intérieur :  
1° des cartes d'abonnement au porteur pour 24 courses simples, valables pendant 3 mois,  
2° des cartes d'abonnements personnels :  
a) pour 12 et 25 courses aller et retour, valables pendant 3 mois;  
b) pour 50 et 100 courses aller et retour, valables pendant 12 mois.  
Pour renseignements sur réductions de prix et conditions, s'adresser dans les gares.  
Bulle, le 7 mai 1904. [503]  
Administration du Bulle-Romont.

Horlogerie. — Bijouterie. — Optique.

**REMY Soeurs**  
**BULLE**

26 Grand' Rue Grand' Rue 26  
Montres Or, Argent, Métal et Fantaisie pour Dames et Messieurs.  
Pendules. — Horloges de cuisine et de bureau. — Réveils.  
Bijouterie artistique or, titre fixe, doublé, argent, argent niellé, oxydé, etc.  
Alliances. — Bijoux pour deuil.  
Baromètres. — Thermomètres de médecin. — Thermomètres pour bains.  
**REPARATIONS**  
Articles pour Première Communion. — Chapelets, dizaines, colliers, bracelets, croix et médailles.  
Pour cause de réparations au magasin, vente de Régulateurs à prix réduits. [488]

Matériaux de construction, Vaulruz **CROIX-VERTE & GARES**

Tuiles d'Altkirch et du pays  
Chaux Gypse, ciment  
Briques et Planelles diverses  
Prix très avantageux (H193B)(419)  
Drains, Briques et tuyaux en ciment de Lys  
Briques et terres réfractaires  
Engrais chimiques.  
**Ph. BORCARD & Cie.**



**THÉ Burmann**  
Préparé par  
**J. Burmann**, pharmacien  
**Le Locle** (Suisse).

299](H2600J)  
De tous les Thé purgatifs connus, le **Thé Burmann** purgatif, rafraîchissant antigelieux, est le plus estimé, pour sa préparation soignée et ses qualités éminentes pour guérir les constipations, migraines, étourdissements, acetés du sang, jaunisse, hémorroïdes, etc.  
La faveur, dont il jouit, a fait naître une foule d'imitations; exigez donc dans chaque pharmacie le véritable **Thé Kurmann à 1 franc la boîte** n'échauffant pas l'estomac et n'irritant pas les intestins, comme les pilules purgatives.

Le meilleur Dépuratif du sang  
**SANG Salsepareille Model**  
de la Pharmacie Centrale de Genève le meilleur et le plus agréable remède contre

**Boutons, Dartres,**  
épaississement du sang, maux d'yeux, scrofules, démangeaisons, goulte, rhumatismes, etc. — Envoi dans le monde entier. Des milliers de lettres et attestations reconnaissantes de tous les pays.  
Agréable à prendre.  
1/3 lit., 3.50 fr.; 1/2 lit., 5 fr.; 1 lit., 8 fr. (une cure complète).  
Demandez expressément : **SALSEPAREILLE MODEL** avec la marque de fabrique.  
Chez **P. GAVIN**, pharmacien, **BULLE** [349]

**Vêtements sur mesure** pour messieurs et jeunes gens. en pure laine.  
**Complets depuis 35 fr.**  
Grand choix de beaux échantillons, franco sur demande.  
Coupe élégante. Travail soigné. Prix modérés.  
**J. MOBERDORF** marchand-tailleur, La Tour.

**AVIS**  
Le soussigné informe l'honorable public de la ville et de la campagne qu'il a repris la forge de son père.  
Il espère, par un travail prompt et soigné, mériter la confiance du public.  
Se recommande :  
**Casimir GENILLOU** maréchal, Bulle.

**CONCERT**  
Dimanche 15 mai au **Lion-D'Or, La Roche.**  
Salle neuve. — On servira des fruits de Savoie.  
Invitation cordiale. [484]  
**ROULIN**, anbergiste.

**A louer :**

deux appartements, Rue de Gruyères 390, dont l'un peut servir de bureau ou magasin. Eau, électricité.  
Un petit logement pour une ou deux personnes tranquilles.  
S'adresser à **J. GRETENER**. [477]

**Bulle.**  
**Librairie Baudere**  
Achetez un cachet gram-  
pon, à la  
(H244B)509  
très d'une façon inviolable ?  
Voulez-vous fermer vos let-

**JEUNES FILLES**  
On engage continuellement des **jeunes filles** à la **Fabrique de chocolat de Broc**. [750]  
Bon salaire dès le commencement.

**A LOUER**  
Les soussignés offrent à louer pour la présente année les immeubles au cadastre d'Hauterive ayant appartenu à Edouard MORET.  
La Roche, le 3 mai 1904.  
Sig. : **Joseph BOUQUET**,  
492](H229B) Alph. KOLLY.

Dimanche 15 mai 1904  
**CASSÉE**  
à l'auberge du Bry  
Bonne musique.  
Invitation cordiale.  
505] Louis BUCHS, tenancier.

**ON DEMANDE**  
une jeune fille sachant déjà un peu cuire pour faire tous les travaux d'un ménage.  
Adresser les offres à **M. A. OVERNEY**, Café des Trois Suisses, Travers (canton de Neuchâtel). (H7F)497

**A vendre à Bulle**  
un domaine de 30 poses  
d'excellent terrain, maison, grange, écuries, remise en très bon état, fontaine intarissable. De plus, un fanage de 26 poses avec grange, situés rière Semsales. On vendrait ensemble ou séparément.  
S'adresser à l'hoirie de **M. Jules Glasson**. (H1944F)600

**Attention!**  
Le soussigné avise l'honorable public de la ville et de la campagne qu'il met en vente un beau choix de **meubles neufs**, tels que : garde-robes, commodes, crédence, lits, tables, tables de nuit, chaises, tabourets, etc. Fante de place, tous ces meubles seront cédés à prix très réduits. Solidité garantie.  
**Isidore Page** près l'Ecu, BULLE. [504]  
**BULLE — GLASSON FRÈRES, IMP-ÉDITEURS**



**ABONNEMENTS**  
Suisse... 1 an  
... 6 mois  
Étranger... 1 an  
... 6 mois  
payable d'avance  
Prix du numéro :  
On s'abonne dans les bureaux de poste

**Les finances**  
Si les succès...  
sant, la guerre f...  
finances de ce p...  
suffisant plus au...  
tion actuelle, il f...  
à l'étranger.

Les calculs le...  
déterminer, d'au...  
que la guerre a...  
Japon.

On admet que...  
mée et la marine...  
jour, soit 100 m...  
francs tous les...  
qu'a été établi le...  
pense d'un mil...  
grose somme pe...  
vement ouver...

international, où...  
serve monétaire...  
g oise ni dans le...  
tions se font av...

A la première...  
D'vient s'éroul...  
rayer ce mouven...

moment où la gu...  
actions baisse ren...  
nes jusqu'à 40 %...  
ait suivi. Pour c...  
taux, le 5 % est...  
il d'un cours pu...  
impossible de ré...  
valeur à Londres...  
Dans l'état a...

**FEUILLETS**  
**Dian**  
Pa

Aucune dispariti...  
signalée dans les d...  
celle de quelques je...  
dessus les moulins...  
Pagnie de leurs gal...  
Deux ou trois en...  
avait vite ramenés...  
C'était tout. Ce...  
M. de Montaignon...  
était totalement in...  
Il fit présenter le...  
dans tous les resta...  
Ce n'est qu'au bo...  
ches qu'il finit par...  
d'un petit restaurat...  
ville d'un de ses fa...  
A l'E...  
L'auberge était